Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20261116-DEL20261106-DE

Guingamp
Gwengamp

République Française

Délibération
du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 16 novembre 2026

Nombre de conseillers
-en exercice : 29
-présents : 25
-représentés : 4

Le seize novembre 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le dix novembre 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, Mme TISSIER Isabelle, M. AATACH Houssain, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, M. BERTHE Thomas, Mme LE GALL Déborah, M. MONFORT Charles, Adjoints, M. DE QUELEN François, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme SANZ Myriam, Mme TANVEZ Katell, Mme DUCLOS Anne, M. BLEJEAN Ronan, Mme CIVY Anne-Marie, Mme LEROY Charline, M. KERHERVE Steven, M. SAINT-CAST Nicolas, M. LE PILLOUER Maël, Mme LALANDE Christine, M. PAPION Lionel, M. KERLOGOT Yannick, Mme LE BOURDOULOUS Fabienne, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : Mme LE BLEIZ Armelle, Mme LE GRAET Carole, M. GARREC Loïc et M. LE LAY Tugdual respectivement représentés par Mme CORBEL Peggy, M. LE GOFF Philippe, M. BERTHE Thomas et Mme SANZ Myriam.

Secrétaire : M. KERHERVE Steven.

DEL2026-11-06-ADMISSION EN CREANCES NON-VALEURS

Rapporteur : Houssain Aatach.

Madame La Trésorière de Guingamp a transmis un état des créances à admettre en non-valeurs de titres et factures émises par la ville de Guingamp pour un montant de 30 629.58 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **DECIDE** l'admission en non-valeurs de ces sommes pour un montant de 30 629.58€.

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire
Philippe LE GOFF

Le secrétaire,
Steven KERHERVE



